



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du 27 juillet au 10 septembre à une enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale relative à :

- La modification de l'arrêté préfectoral autorisant les rejets d'eaux pluviales sur l'Aéroparc de Fontaine dans le milieu naturel.
- Une dérogation pour la destruction d'espèces et d'habitats protégés.

Le dossier pourra être notamment consulté :

- En mairie de Foussemagne aux heures d'ouverture habituelles (sauf période de fermeture estivale)
- Sur le site de la Préfecture : <http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Consultations-et-enquetes-publiques>

Le public pourra formuler ses observations :

- Sur un registre déposé en mairie
- Sur le site de la Préfecture (adresse ci-dessus)

**Le président ou l'un des membres de la commission d'enquête sera présent en mairie le jeudi 6 août de 14h30 à 17h00.**

Informations complémentaires auprès de la SODEB : 03.84.28.54.90 ou [fcosnuau@sodeb-belfort.com](mailto:fcosnuau@sodeb-belfort.com)

## Centre Communal d'Action Sociale

Suite au renouvellement de l'équipe municipale, nous recherchons 4 membres, dont deux âgés de plus de 65 ans, afin de compléter le conseil d'administration du CCAS.



## Facebook



Vous pouvez suivre l'actualité de votre village par le biais du compte officiel Facebook de la mairie : [facebook.com/mairiedefoussemagne](https://facebook.com/mairiedefoussemagne)

## Soirée moules frites

Le samedi 8 août, de 19h à 23h, le Relais d'Alsace organise une soirée moules frites avec animation karaoké.

Prix unique : 14,90 €

Uniquement sur réservation avant le 6 août au 03.84.36.66.05



## Restriction provisoire des usages de l'eau

Par arrêté du 28 juillet, au vu de la situation hydrologique actuelle, le Préfet du territoire de Belfort interdit les usages de l'eau suivants :

- Remplissage des piscines de plus de 2 m<sup>3</sup>, sauf remise à niveau nocturne ou 1<sup>er</sup> remplissage.
- Arrosage des pelouses, massifs et arbres de 10h à 20h.
- Nettoyage des trottoirs, terrasses, façades et toitures.
- Arrosage des potagers entre 10h et 20h.
- Lavage des véhicules.

Ces restrictions ne s'appliquent pas dans le cas d'utilisation d'eau de pluie récupérée, sauf interdiction d'arroser entre 10h et 20h.

Ces mesures s'appliquent pour une durée minimum de 2 mois et pourront être renforcées ou prolongées suivant l'évolution de la situation.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 5<sup>ème</sup> classe.



## Rappel fermeture de la mairie et de la médiathèque

La mairie sera fermée au public du 10 au 22 août inclus.

La médiathèque sera fermée du 1<sup>er</sup> au 22 août inclus.



Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne



Mairie de Foussemagne - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne – [www.foussemagne.com](http://www.foussemagne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ; [secretariat@foussemagne.com](mailto:secretariat@foussemagne.com) ; @foussemagne ; [facebook.com/mairiedefoussemagne](https://www.facebook.com/mairiedefoussemagne)

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h

## Tribune des commerçants/artisans : L'écurie de la Marnière



Le centre équestre « L'écurie du Parc », 9 rue des Vosges, devient « L'écurie de la Marnière » avec l'arrivée de Gaël Lovat, ancien élève cavalier du centre, et sa compagne Auriane Burdloff, nouveaux propriétaires et gérants.

Nous sommes allés à leur rencontre pour leur souhaiter la bienvenue et nous en profitons pour rendre hommage à Sandrine Liote, à l'origine du centre et qui l'a fait vivre pendant plus de 16 ans.

L'écurie de la Marnière propose des leçons d'équitation (loisirs et compétitions) et accueille les chevaux de propriétaires en pension.

Gaël, 33 ans, diplômé « Cadre Noir » de Saumur, enseigne l'équitation depuis 12 ans. Il vous propose ses compétences pédagogiques et techniques pour vous faire progresser dans votre vie de cavalier et faire évoluer vos chevaux !

Gaël et Auriane accueilleront dès le mois d'août 2020 tous les cavaliers à partir de 4 ans et **vous invitent à une journée portes ouvertes le 30 août**, afin de vous faire découvrir le centre et les activités dispensées.

[www.ecuriedelamarniere.fr](http://www.ecuriedelamarniere.fr)

Tél : 06.72.43.70.69

